



Lille, le 23 mai 2012

Fédération du Nord
de la Ligue des Droits de l'Homme
A l'attention de Guy FOURNIER
Président
5 rue de St Omer
59000 Lille

Objet : interpellation des candidats aux législatives sur le droit de vote des étrangers

Monsieur le Président,

« On vit ici, on vote ici ! »

Vous le savez, c'est ce que les Verts depuis leur création, puis Europe Ecologie les Verts proposent d'inscrire dans la loi : le droit de vote des étrangers non communautaires qui résident depuis 5 ans en France.

Ce droit de vote aux élections locales figurait déjà dans l'accord de mandature conclu entre les Verts et le Parti Socialiste en 1997 suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques CHIRAC, alors Président de la République.

En 2000, l'Assemblée nationale (où la gauche était alors majoritaire) s'était prononcée en faveur de ce droit de vote. Mais Lionel JOSPIN, Premier ministre, avait renoncé à transmettre le texte au Sénat, alors tenu par la droite.

Au lendemain des élections sénatoriales de septembre 2011 qui ont vu la gauche l'emporter au Palais Bourbon, Jean-Vincent PLACE, Président du groupe EELV au Sénat a demandé aux Socialistes d'inscrire ce texte à l'ordre du jour.

C'est Esther BENBASSA, Sénatrice EELV du Val-de-Marne qui fut désignée rapporteure de la proposition de loi sur le droit de vote des étrangers.

.../...

.../...

Le 8 décembre 2011, le Sénat adopta par 173 voix contre 166 la proposition de loi constitutionnelle, adoptée le 20 octobre 1999, visant à ouvrir aux étrangers non citoyens de l'Union européenne qui résident depuis plus de cinq ans en France, la possibilité de voter et d'être élus aux élections municipales.

Ainsi, dans le cadre du renouvellement de l'Assemblée nationale en juin prochain que nous souhaitons –et nous y travaillons- à gauche, il n'y aura plus aucun frein pour que cette loi soit votée par les 2 chambres parlementaires et promulguée au plus vite.

Parce que nous prônons l'accès à une citoyenneté de résidence, nous, candidat-es Europe Ecologie Les Verts aux législatives, soutenons avec plaisir et conviction la démarche de la Ligue des Droits de l'Homme sur le Droit de vote et d'éligibilité des ressortissants étrangers aux élections locales et nous nous engageons, si nous sommes élu-es, à porter le débat à l'Assemblée nationale et à le défendre.

Elise JEANNE,

Candidate sur la 1^{ère} circonscription du Nord

Eric QUIQUET,

Candidat sur la 2^{ème} circonscription du Nord

Vinciane FABER,

Candidate sur la 4^{ème} circonscription du Nord

Thérèse KOZLOWSKI,

Candidate sur la 9^{ème} circonscription du Nord

Lise DALEUX,

Candidate sur la 11^{ème} circonscription du Nord